

PORT-AU-PRINCE. Petit à petit, le relogement s'organise. Les camps de sinistrés se vident, grâce

Haiti : après le séisme, la recons

REPORTAGE
PAR THIERRY DROMARD
ENVOYÉ SPÉCIAL

Dans la zone touchée par le séisme, MSF dédie 600 lits au choléra mais, sans vouloir quitter Haïti, aimerait que le ministère de la Santé reprenne la main.

Port-au-Prince, quartier de Martissant, début juillet 2012. Au centre de traitement du choléra de Médecins Sans Frontières (MSF), dans la 4^e tente que vient d'ouvrir MSF après l'avoir fermée la semaine précédente, un homme nu se soulage, les fesses sur le trou du milieu de son lit, parmi les autres malades. Une femme épuisée est assise sur sa chaise, sous perfusion. Un autre patient, la trentaine, boit un grand verre d'eau puis le protège d'un papier, contre les mouches. Dans la torpeur de la tente en ce début d'après-midi, la moitié des malades dorment, certains reçoivent une visite.

MSF sait que chaque saison des pluies rime avec recrudescence des cas de choléra, un fléau qui s'est ajouté en octobre 2010 à celui du séisme de janvier de la même année en Haïti. L'association s'échine à alerter le ministère de la Santé afin qu'il prenne les dispositions *ad hoc*. Mais comment



Face à la recrudescence du choléra, MSF souhaiterait que le ministère de la Santé reprenne la main. Photo Thierry Dromard

expliquer là, qu'en saison sèche, on soit passé de 28 lits occupés dimanche à 78 le jeudi suivant ? Sans doute l'interruption de la distribution d'eau potable, même momentanée, dans certains quartiers. Les habitants se reportent sur des sources parfois contaminées, rincent les légumes dans une rigole jonchée d'ordures ou s'y lavent mains et visage

sans précaution. L'épidémie de choléra en Haïti vient de passer le cap des 7 400 morts officiels selon le ministère. 575 000 cas de malades ont déjà été recensés : plus d'un Haïtien sur vingt a déjà contracté cette maladie qui peut faire mourir de déshydratation en 4 heures. « L'épidémie n'a pas la même virulence qu'au début », indique cependant

Joan Arnan, chef de mission MSF à Port-au-Prince. Mais le pic qui vient de se produire en mai 2012 – jusqu'à 1 500 nouveaux cas/semaine – rappelle que « le choléra est toujours là ». Par contre, nombre d'ONG médicales ont quitté le pays avec le tarissement des dons. La distribution d'eau potable gratuite par camions-citernes a quasiment cessé. En

Nombre d'ONG médicales ont quitté le pays avec le tarissement des dons

mars dernier, seuls 30 % des sinistrés avaient accès à une eau traitée selon l'enquête Wash. Plus d'un tiers des latrines mises à disposition des sinistrés ne sont plus fonctionnelles, ou plus vidées. Certes, le nombre de sinistrés sous tente, de 1,5 million après le séisme, est passé à 410 000. Mais leurs conditions sanitaires se dégradent. « La vocation de MSF est de répondre aux situations d'urgence », rappelle Joan Arnan. « Or le choléra devient endémique. On demande à MSF ailleurs dans le monde ! Nous demandons aux structures de santé d'Etat du département de l'Ouest (ndlr : où se trouve Port-au-Prince, un tiers de la population d'Haïti), qui n'y ont aucun lit dédié au choléra, d'intégrer le traitement de cette maladie, comme le font avec succès celles du département du Nord. » L'ONG la plus impliquée dans le traitement du choléra en Haïti alerte aussi l'OMS sur l'urgence d'une veille épidémiologique : plus vite on sait où l'épidémie redémarre, plus vite on pourra l'endiguer.

L'EAU POTABLE, VASTE ENJEU SANITAIRE DE LA CAPITALE HAÏTIENNE

Un service de l'eau sous-dimensionné, obsolète, inégalitaire, peu rigoureux sur la potabilité et en manque de recouvrement. Voilà ce qu'ont découvert en avril 2011 Jean-Claude Séropian, Daniel Mouhica et trois de leurs collègues de la Lyonnaise des Eaux au centre technique d'exploitation de la région métropolitaine, c'est-à-dire l'agglomération de Port-au-Prince. La nouvelle Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (Dinepa) d'Haïti a missionné cette société privée française en assistance technique pendant 3 ans pour moderniser le service public local. Vaste ambition !

« En 1957, la capitale comptait 300 000 habitants. Aujourd'hui,

c'est dix fois plus – alors que beaucoup d'ouvrages datent de l'époque », observe Daniel Mouhica, directeur technique de la mission. Certains habitants de Port-au-Prince n'ont de l'eau que quelques heures par semaine à leur borne-fontaine collective alors que d'autres en bénéficient tous les jours.

Si la ressource ne souffre guère de pollution d'industrie ni d'agriculture intensive, la chloration de l'eau du réseau était devenue aléatoire de la part d'un personnel démotivé. « L'extension géographique de la capitale fait que des forages, initialement à la campagne, se retrouvent aujourd'hui en zone surpeuplée avec risque de pul-



Porteuses d'eau à Port-au-Prince. La qualité de l'eau potable n'est garantie nulle part en Haïti mais son traitement s'améliore. Photo L.E.

lution fécale puisqu'il n'y a quasiment pas d'assainissement », indique Daniel Mouhica.

Des travaux de réhabilitation du réseau – bien qu'il ait peu souffert du séisme – vont commencer, de nouveaux forages aussi. Mais pour les émissaires de la Lyonnaise, l'enjeu de la modernisation du service d'eau potable à Port-au-Prince est surtout humain. Il tient à la formation professionnelle, au recrutement de managers compétents et courageux (dans un pays qui souffre de la fuite de ses cerveaux) afin que la régularité de l'alimentation en eau, la chloration, le suivi qualité et l'autonomie financière du service soient mieux assurés.

TH. O.

notamment à des opérations d'aide au loyer et des attributions de maisons.

Construction commence enfin

+WEB

Retrouvez la galerie
photos de notre envoyé
spécial sur
www.bienpublic.com

LES PREMIERS SINISTRÉS BIEN RELOGÉS



Le 7 juillet à Cabaret, Michel Lucas, président du Crédit Mutuel, inaugure la première tranchée d'un programme de construction de 38 logements pour sinistrés. Photo Thierry Dronard

A 25 km au nord de Port-au-Prince en pleine campagne, le site est splendide. Ces 5 ha d'arbustes et d'arbres clairsemés entre murme (montagne) et Mer des Antilles sur la commune de Cabaret, s'appellent les « Hauts de Lafiteau ». Ici le 7 juillet, ont été attribués aux familles sinistrées des salariés haïtiens de l'hôpital français de la capitale les clés de 38 logements. Des maisons en bande de quatre, aux normes d'habitabilité antisismiques et anticycloniques, dont ils vont devenir propriétaires au bout de dix ans.

En réalité, à raison de 10% de son salaire, chaque employé ne paiera qu'environ 3 600 \$ des 50 000 \$ que chacun de ces logements de près de 80 m² a coûté. Une contribution destinée à couvrir l'entretien des communs voire à amorcer une nouvelle tranche.

Le projet est porté par le Crédit Mutuel

La formule d'accession à la propriété, responsabilisante en ce qu'elle implique les habitants sur la durée et dans la gestion du lotissement, plaît beaucoup à Michel Lucas. Le Crédit Mutuel qu'il préside a d'ailleurs via sa fondation 85% des 2,6 millions \$ dépensés pour cette première implantation. Plus qu'une « subven-

tion », c'est le geste de « solidarité » d'une banque « qui depuis son origine met l'homme au cœur de son action », a-t-il insisté au moment de remettre leur titre de futurs propriétaires aux intéressés. Il a souligné l'implication de l'ensemble des acteurs du programme. « Tous, quel que soit leur niveau d'intervention, ont fait un geste pour Haïti en réduisant leurs coûts ou en offrant leurs services », a souligné le banquier Jean-Paul Fischer (société ACO), coordinateur de l'opération, a consenti 2,5 ans de travail bénévole. « Il y a deux ans qu'on parle de reconstruction. Aujourd'hui, en voilà un exemple concret, inédit, absolument exemplaire », observait Didier Le Bret, ambassadeur de France à Haïti. La responsabilisation des acteurs est assez nouvelle en Haïti, elle pourrait inspirer une politique de l'habitat dans ce pays... »

Après avoir connu le « désespoir » de l'après-séisme, Guedy Séraphin, secrétaire à l'hôpital et futur habitant de Lafiteau, a exprimé la « profonde gratitude » des bénéficiaires du programme. « Aujourd'hui, vous ne pouvez imaginer notre hâte d'habiter ici ! »

« Vous êtes des privilégiés, vous avez plus que de la chance d'accéder à ces logements ! », lui a signifié Herry

Adam, directeur de l'unité de construction de logements et bâtiments publics au service du Premier ministre. Le propos concerne tant la contribution modique des attributaires que la qualité exceptionnelle des logements : 3 chambres et une salle d'eau à l'étage, un salon cuisine à baie vitrée et des WC au rez-de-chaussée, tout en sol carrelé. Il a été haïtien, un système d'assainissement est intégré à l'ensemble.

Le tout est aménagé dans un vrai souci d'urbanisme puisque à côté sont prévus des terrains de jeux et de sports, des commerces. Une école privée (260 élèves des environs) existe déjà. Une école hôtelière est en chantier.

Rien à voir avec les alignements de casernes de 35 à 40 m² des actuels programmes de logements sociaux ici et là qui menacent de virer en bidonville. L'approvisionnement en eau de Lafiteau vient d'un forage réservé. Une navette de bus sera affectée pour aller au travail à l'hôpital en 30 à 45 minutes.

TH.O.

DONATEURS En plus de la Fondation Crédit Mutuel, ont aussi contribué les conseils régionaux de Guadeloupe, Martinique et Guyane, la Fondation de France, la société Immobilière SIMKO et des donateurs privés.

PROGRAMMES DE RECONSTRUCTION

Des sites neufs de relogement, enfin...

Les séisme de janvier 2010 (222 000 morts, 403 000 bâtiments détruits) n'a fait qu'aggraver la crise du logement, notamment à Port-au-Prince, capitale surpeuplée, à l'urbanisme anarchique. Le gouvernement estime qu'Haïti souffre d'un « déficit de 500 000 logements ». 2011 fut l'« année du rien » en matière de reconstruction, sinon celle des ahurissants de fortune de 20 m² financés par les ONG. Le relogement s'organise petit à petit. Les camps de sinistrés se vident, grâce notamment à des opérations d'aide au loyer versée aux bailleurs qui les hébergent. On ne compte plus début juillet 2012 que 412 000 sinistrés dans un pays qui en a connu plus de 1,5 million au lendemain du séisme.

400 maisonnettes, 300 cases, 750 cubes de béton...

À défaut de politique nationale de l'habitat (en cours de préparation), les opérations de construction connaissent des bonheurs divers. Dans la zone touchée par le séisme (Port-au-Prince, Lègâne, Jacmel), le programme soutenu par le Crédit Mutuel français aux Hauts de Lafiteau est le premier concernant des logements en dur. D'autres lui ont embaîté le pas. A Zoranje, dans la plaine du Cul-de-Sac, la Banque Interaméricaine de Développement a construit 400 maisonnettes de 35 m², vendues 11 000 \$ chacune, destinées pour partie à des fonctionnaires. Elles ne sont pas encore occupées, faute d'eau au robinet ou à proximité. L'USAID (agence des États-Unis pour le développement international) mène un projet de 300 cases de même surface à Cabaret. Il n'en est qu'au terrassement. Le plus gros projet est gouvernemental : au Murme-à-Cabri (commune de Tomazeau), 750 cubes de béton sortent de terre, alignés, 40 m² chacun. Ils font partie d'un projet de 3 000. Comme à Zoranje, le gouvernement veut y fixer la population en implantant un parc industriel ici, à 20 km de la capitale. La ville nouvelle devrait aider à résorber le camp de sinistrés voisin de Canaan, sans doute le plus grand du pays. A Boukambou (La Croix-des-Bouquets), une société de loterie a démarré la construction de 30 blocs de béton destinés au logement de ses employés. Le chantier est inachevé, semble-t-il à cause d'un détournement de fonds. A côté, le « village des Anihies » construit par un privé exhibe de jolis mas, d'autres en chantier suspendu : les maisons, trop chères, ne trouvent pas preneurs.

TH.O.



Murme-à-Cabri, le plus gros projet de relogement de sinistrés à 20 km de Port-au-Prince : ici, sont construits 750 logements de 40 m². Photo Thierry Dronard